

NON À LA LOI POISON ! NON À LA LOI DUPLOMB !

La loi Duplomb représente une menace grave pour notre santé, notre environnement et la biodiversité, l'agriculture paysanne et la santé même des agriculteurs et riverains, premiers exposés, comme de celle de tous nos concitoyens. À partir du 30 juin, elle entrera en Commission Mixte Paritaire (CMP), une instance restreinte composée de 7 député·es et 7 sénateur·rices, chargée d'adopter une version finale du texte. Celui-ci sera ensuite soumis au vote définitif de l'Assemblée nationale et du Sénat. Partout en France, des rassemblements s'organisent.

Cette loi "Poison" prévoit la réintroduction massive de pesticides, accélère la destruction des zones humides, donne le feu vert à des projets de méga-bassines et allège les normes pour les élevages intensifs. Elle va à l'encontre des connaissances scientifiques et du souhait de 83 % des Françaises et Français, opposé·e·s au retour des pesticides. Imposée sans débat à l'Assemblée nationale, elle sacrifie l'avenir de nos territoires et de nos agriculteurs au profit d'intérêts à court terme. **Ce passage en force est inacceptable !**



Nourrir, pas détruire ! La loi Duplomb offre une réponse toxique, imposée sans débat public plutôt que de s'attaquer aux vraies causes de la crise agricole : revenus instables, concentration des aides, répartition inéquitable de la valeur, manque d'accompagnement à la transition agroécologique et à l'adaptation climatique.

Interdits depuis 2018, les néonicotinoïdes, pesticides ultra-toxiques pour les abeilles, les oiseaux, les vers de terre... et les humains, sont des neurotoxiques et des perturbateurs endocriniens. Notre santé est en danger à cause de pesticides qui provoquent cancers, maladie de Parkinson, troubles de la fertilité.

Ce vote ne doit rien au hasard : il s'inscrit dans un recul généralisé sur l'écologie, un trumpisme à la française qui avance en sapant la vérité scientifique, les droits démocratiques et la transition écologique.

Dans la suite du rassemblement du 2 juin dernier devant l'ARS, à la veille de cette échéance cruciale, nous appelons à une mobilisation citoyenne forte. Refusons la réintroduction de pesticides qui empoisonnent nos terres, nos eaux, notre alimentation et déciment les abeilles. **Mobilisons-nous pour la santé, pour le vivant, pour la démocratie. Il est encore temps d'agir.**

Rendez-vous pour un rassemblement festif et revendicatif le samedi 28 juin à 16h30 place Granvelle à Besançon à l'appel d'un large collectif initié par Dominique Voynet, députée du Doubs, membre du groupe écologiste et social, rassemblant les organisations associatives naturalistes et agricoles suivantes :

Agir pour l'Environnement, Alternatiba Besançon, ANV COP 21, AFLT (A Fond La Transition), Beure respire, Bio Bourgogne-Franche-Comté, la LPO Bourgogne-Franche-Comté, FNE Bourgogne-Franche-Comté, FNE Doubs, FNE Jura, Générations futures 25, Humanimo, la Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères de Franche Comté, CCFD Terre Solidaire Doubs, la Confédération paysanne 21, la Confédération paysanne 25-90, le Groupement des agriculteurs bio 25-90, le groupe Jura de Paysans de nature, le Pôle Grands Prédateurs, le syndicat Apicole du Doubs, les Ami.e.s de la Confédération paysanne 25-90, 21 et 70, Terre de Liens Bourgogne-Franche-Comté...

Avec le soutien des Écologistes de Franche-Comté, A Gauche Citoyens !, La France Insoumise du Doubs, Ensemble !, le Nouveau Parti Anticapitaliste-A, Parti Communiste Français Doubs, Parti Socialiste du Doubs, Génération.s, ...

Pour la coordination de l'initiative - Anthony Poulin - Tel : 06 79 69 18 26